

La Nation

Journal vaudois

JAA. CH- 1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Face au million: la décentralisation

Les votes du 13 juin dernier ont révélé qu'une opposition entre l'arc lémanique et l'arrière-pays s'est substituée à la fameuse fracture ville-campagne. L'arc lémanique en est venu, dans les dernières décennies, à concentrer plus qu'ailleurs une population aisée et ayant fait des études. De Montreux à Nyon, les bénéficiaires du financement des transports publics et des crèches remplissent les bureaux des administrations, les grands musées, les hautes écoles, les salles de spectacle, les sièges des banques et des multinationales. Ils ouvrent dans le quartier sous-gare des ateliers de graphisme, des bureaux d'architectes et des *concept stores* de décoration éco-responsable.

Pendant ce temps-là, à Payerne, des kebabs remplacent des bistrots. A Val-orbe ou à Sainte-Croix s'installent les pères divorcés profitant des bas loyers. A Orbe ou à Cossonay, des vitrines désespérément vides peinent à trouver preneur.

Ce clivage est mauvais tant il déséquilibre culturellement le Canton. Alors que l'on nous promet 1 million d'habitants pour 2044, le temps est venu de réfléchir aux manières de préserver au Pays de Vaud son unité.

Admettons à contre-cœur que ce prévisible surpoids démographique est inévitable – ce qui reste d'ailleurs à prouver. Une question à poser est alors de savoir

si la décentralisation de notre administration ne serait pas une manière d'en atténuer les inconvénients.

On retiendra que la police, qu'il s'agisse de la gendarmerie ou de la sûreté, a conservé un très profitable et homogène ancrage territorial. Je me souviens d'un café pris entre deux auditions sur une terrasse payernoise avec un inspecteur apte à me décrire avec une redoutable précision sociologique (et criminologique!) le type de clientèle de chaque estaminet.

Certains services de l'Etat auraient tout à gagner d'un tel ancrage. Les districts seraient des hôtes de choix. On pourrait même imaginer que les préfets se chargent de surveiller le fonctionnement de ces entités décentralisées. Ils assureraient, à leur niveau, la coordination interservices. Cette responsabilité pourrait, par la proximité, s'exercer de la manière la plus informelle possible. Les préfets relaièrent, à des échelons de décision peu élevés mais capables de décider rapidement, les préoccupations des citoyens et, surtout, des communes. Des bureaux centraux, restés à Lausanne, s'occuperaient des affaires particulièrement complexes ou chronophages.

Prenons un exemple. La Direction générale de l'environnement (DGE)

est déjà un mastodonte et croîtra à l'avenir. Elle intervient sans cesse dans d'innombrables questions se posant aux administrés, notamment en matière d'autorisation de construire et de normes énergétiques. Il s'agit de domaines particulièrement concrets, se matérialisant le plus souvent par des infrastructures fixes. On ne rappellera jamais assez l'indisociabilité du territoire et de l'environnement. Aussi une antenne de la DGE pourrait-elle se retrouver dans chaque district; et avec les compétences que la loi lui accorde déjà en ses bureaux de la Rue Caroline.

Plus incarnées, ses décisions seraient plus acceptées. Pensons seulement à ces municipaux des constructions qui croîraient par hasard dans une rue du chef-lieu de leur district le fonctionnaire chargé de délivrer, par hypothèse, une autorisation spéciale de construire en zone agricole. Cette proximité physique créera dans la durée d'efficaces rapports de confiance. Les décisions prises épouseront d'autant plus les préoccupations et spécificités du lieu.

Cette décentralisation ne devra pas intervenir par saupoudrage. Il ne s'agit pas de faire sortir de Lausanne un service entier pour le poser à Morges ou à Grandson. On le fit en 2000 avec le

Registre du commerce, déménagé à Moudon. Cela reste encore une manière de perpétuer le clivage entre Lausanne et le Canton. La décentralisation devra être cohérente dans tout le Canton. Chaque district devra recevoir les mêmes institutions. La numérisation est d'ailleurs le meilleur argument en sa faveur. Durant la première vague et le télétravail obligatoire, notre administration cantonale ne fut-elle pas intégralement décentralisée?

Une autre erreur serait de découper le canton en arrondissements, sections, ou cercles ne se recoupant pas. Déjà très nombreux, les interlocuteurs doivent être territorialement identifiables avec facilité, en plus d'être connus personnellement.

On nous rétorquera que la centralisation assure des économies d'échelle malgré la croissance de la population. Or, rien n'est plus faux. La complexité d'un système augmente plus rapidement que celui-ci ne croît. Cette croissance a pour effet de bousculer les limites connues de l'exercice du pouvoir. Elle fait se déployer le gouvernement dans de nouvelles directions. Oh, cela n'a jamais contribué à un allègement de la fonction publique. Il faut, au contraire, la redéployer. Du même coup, les bourgs de nos campagnes reprendront un sursaut de vie.

Félicien Monnier

La gauche conservatrice

Après l'abandon par la Suisse du projet d'accord-cadre avec l'UE et le rejet de la loi sur le CO₂, le blocage de la réforme de l'AVS et les aléas de récentes tentatives de révisions fiscales, certains commentateurs de la politique fédérale s'interrogent: la Confédération serait-elle en panne sèche? Comment rebondir? Ainsi M. Florent Quiquerez, dans *24 heures*, cherche-t-il «pourquoi les grandes réformes coïncent».

Il discerne cinq causes:

- «un Conseil fédéral faiblard»; peut-être, mais ce n'est pas la première fois;
- «une opinion publique morcelée»: le temps où les partis gouvernementaux faisaient la loi est révolu; peut-être, mais le référendum a toujours permis de bousculer l'officialité;
- «des dossiers trop complexes»; certainement pas, car il y a toujours eu des votations sur des objets compliqués ou partiellement techniques;
- «la politique des petits pas», qui nous habitue à la recherche du compromis et disqualifie les projets d'envie ou les options politiques

bien caractérisées; certes, mais cela n'explique pas tout;

- «la conjoncture actuelle», où la pandémie remplit la population d'une certaine lassitude et la détourne d'approuver de nouvelles solutions – ou de nouvelles taxes; c'est peut-être vrai pour la loi sur le CO₂, moins pour d'autres sujets.

Si cette analyse correspond partiellement à la réalité, on est frappé qu'il y manque un élément de taille: l'opposition de la gauche à plusieurs des avancées envisagées. C'est le cas pour l'accord-cadre, pour la réforme de l'AVS, pour la première mouture de la révision de la fiscalité des personnes morales, actuellement pour l'abolition du timbre d'émission sur le capital propre – qui n'a guère de justification économique. On voit que la gauche socialo-syndicale, avec souvent l'appui de ses alliés verts, est un des principaux freins aux réformes.

La gauche conservatrice? On la considère habituellement comme progressiste, alors que la droite serait hostile au changement (nous parlons

ici de gauche et de droite dans le sens habituel, selon leur place dans l'hémicycle si l'on veut, sans entrer dans les nuances de leurs diverses composantes). Et voilà pourtant le paradoxe, ancré aujourd'hui dans les faits et qui ne tient pas seulement aux circonstances du moment. Car il y a plusieurs causes permanentes à ce phénomène.

D'abord, le peuple dans sa base – le prolétariat si l'on veut – est naturellement conservateur; la nouveauté l'inquiète, car la vie est difficile; on ne va pas la compliquer encore en avançant dans l'inconnu. Ce sont les intellos de gauche qui veulent tout transformer.

Ensuite, le gros de la troupe de la gauche nouvelle – la classe moyenne des fonctionnaires, des enseignants, des soignants – est heureuse d'avoir trouvé son confort. Elle veut en profiter sans courir l'aventure.

Encore, les «acquis sociaux» ont été obtenus au prix de longs combats. On ne va pas les remettre en cause; toute modification dans les assurances sociales ou le droit du travail est gros d'incertitudes et pourrait entraîner un

recul sur certains points – même si le monde bouge.

Enfin, l'obsession de l'égalité a en elle-même quelque chose de contraire au mouvement. Toute évolution, étant l'effet de la vie, comporte son lot de surprises, de risque d'un désordre momentané, de chances saisies par les plus rapides, de profits pour les uns et de pertes pour d'autres, donc d'inégalités. Le nivellement administratif, forme triomphante de la fixité égalitaire, n'est pas vraiment propice au changement.

Jean-François Cavin

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Domaine Public abandonne le combat des idées à 58 ans

La *Gazette de Lausanne* annonçait en 1971 une fusion retentissante dans la presse vaudoise: celle des «deux feuilles politiques vaudoises bien connues», *La Nation* et *Domaine Public*. Las, c'était un poisson d'avril! Aujourd'hui, cet improbable mariage d'amour n'est plus du tout d'actualité. Sans crier gare ni contacter l'équipe de *La Nation*, *Domaine Public* (*DP*) abandonne le combat des idées dans sa cinquante-huitième année. Faute de combattants, explique Dominique von Burg, président du conseil d'administration de la société éditrice, précisant que «les personnes qui portent le journal ont pris de l'âge et n'ont plus l'énergie nécessaire pour s'investir».

Qu'en est-il au juste? Ce faire-part de décès nous paraît un peu réducteur. N'y a-t-il pas aussi, à l'origine de ce «hara-kiri», l'abondance de biens dans le supermarché de la presse d'opinion romande dite «de gauche»? *L'Essor*, qui a su constamment renouveler son équipe depuis 1906, *Gaucheبدو*, le successeur de la *Voix ouvrière* lancée en 1944, *Pages de gauche*, ce «mensuel d'opinions socialistes» dont la mise en pages ressemble furieusement à celle de *Domaine Public*, et le bimensuel «socialiste, féministe et écologiste» *solidaritéS*, nés tous deux en 2002, sans oublier bien sûr *Le Courrier* de Genève, quotidien tiers-mondiste qui sert de tribune à une foultitude de mouvements sociaux, ont bien tenu la route jusqu'ici. Ajoutons à cette liste les titres de la presse régionale et *Le Matin – Dimanche*, qui ouvrent largement leurs colonnes à des opinions de gauche,

et l'on admettra que la concurrence sur le marché de la presse écrite n'est pas négligeable.

Outre l'absence de relève, un pilier de *DP*, Jean-Daniel Delley, mentionne le développement des réseaux sociaux qui poussent à la communication instantanée, et la tenue de blogs «qui permettent de choisir son rythme de publication et de s'affranchir d'une discipline collective». Voilà une explication qui ne tient pas la route: l'explosion des réactions instinctives sur la «toile» appelle justement, en contrepartie, des réflexions et des mises en perspective plus approfondies et structurées.

Le périodique d'opinion romand voué prioritairement à l'analyse de l'actualité politico-économique suisse, proche du Parti socialiste, mais qui se proclame «indépendant, différent, réformiste», avait été lancé à Lausanne le 31 octobre 1963. Bimensuel à ses débuts et hebdomadaire depuis 1972, date de la disparition du quotidien *Le Peuple / La Sentinelle*, *Domaine Public* avait vu son lectorat décliner dès le début des années nonante et avait passé à la forme numérisée en 2007, ses articles étant désormais consultables gratuitement «en ligne», sur Internet.

Le politologue et sociologue français Jean Meynaud, premier professeur de science politique à l'Université de Lausanne (1955-1963), avait joué un rôle important dans la naissance de ce périodique. Il «prend sous son aile» André Gavillet, alors professeur de français, auteur d'une thèse sur *Aragon surréaliste* et conseiller communal socialiste à

Lausanne, lors de cours privés d'économie qu'il donne à son domicile du chemin de Mornex.

Dans son premier numéro, *DP* reprend une analyse de Meynaud sur l'appartenance professionnelle des parlementaires suisses. Participent à la rédaction de ce numéro, outre André Gavillet, Ruth Dreifuss, qui travaille alors à *Coopération*, son frère Jean-Jacques Dreyfuss, médecin de son état, l'écrivain Gaston Cherpillod, Marx Lévy, municipal socialiste à Lausanne, surnommé «Trax-Lévy» lorsqu'il dirige le dicastère des Travaux publics, Jacques Morier-Genoud, futur conseiller aux Etats, Charles François Pochon, fonctionnaire fédéral et chef officieux de la rubrique économique du *Peuple*, qui tiendra la rubrique des «médias» depuis Berne.

Avec son frère Jean-Jacques, Ruth Dreifuss appartient à un petit groupe genevois animé, sans connotation confessionnelle, par l'abbé Kaelin. Ce groupe de réflexion, qui souhaite se doter d'un organe de presse, rejoint le groupe vaudois constitué autour de Gavillet. L'influence de Ruth Dreifuss dans le lancement du nouveau journal est décisive: *Coopération* reçoit une lettre du père d'une recrue, qui impute à l'armée un entraînement d'aviateurs avec simulation de tortures physiques; circonstance jugée aggravante, la simulation se déroule dans un «décor» soviétique. L'hebdomadaire de la «Coop» renonce à utiliser cette information. Ruth Dreifuss en informe la rédaction lausannoise de *DP*, qui réalise une interview exclusive du commandant de l'exercice, le colonel Zerkiebel. L'article, intitulé «Tortures au lac Noir», fait le tour de la presse suisse, suscite une interpellation parlementaire et assure les mille abonnements au troisième numéro.

En 1996, *DP* inaugure une nouvelle maquette. On y introduit l'image sous la forme de graphiques, dessins ou photos, ce qui permettra à Martial Leiter d'y placer quelques rares caricatures. Le périodique passe «de l'austérité à la lisibilité», ironise *24 heures*.

On y trouve aussi les articles découpés de Gil Stauffer. Mais cette bonne plume déplore certaines «idées fixes» de la rédaction. «La priorité donnée à l'économie ou au jeu politico-économique au détriment de la vie quotidienne» l'agace. «Ça rend la publication aride à des gens

qui sont surinformés», lance-t-il, avant d'aller voir si l'herbe est plus verte dans la *Gazette des Pâturages* neuchâteloise.

Dans ses «Carnets», Jeanlouis Cornuz, écrivain et enseignant, se montre fort critique à l'égard de l'enseignement renouvelé du français; du moins pendant quelques semaines, avant d'être rappelé à l'ordre par un cacique du Parti socialiste et voisin de colonne.

Mais la figure tutélaire de *DP* est bien André Gavillet (1924-2014), qui n'interrompra sa collaboration qu'au moment de son accession au Conseil d'Etat, en 1970, pour la reprendre dès 1981. C'était, à l'époque de ses études, un disciple de Marcel Regamey, qui lui avait confié le secrétariat de *La Nation*. Fidèle à ses convictions fédéralistes, il avait esquissé en 1999 un mécanisme de collaboration entre cantons visant à revitaliser l'ensemble du pays («La collaboration intercantonale: du concordat au traité», no spécial de *DP* 1386).

Dans son hommage à André Gavillet, Jean-François Cavin a rappelé qu'«il avait une belle plume, nette, presque sèche, on pourrait dire sartrienne, dont la pointe visait juste». Et d'ajouter: «Il avait un sens du bien public trop prononcé pour agir de manière principalement partisane. Ce penseur du socialisme raisonné s'appuyait sur les faits, sur les chiffres, qu'il lisait avec intelligence; il avait en prédilection les statistiques démographiques, débouchant sur des prévisions dont il savait faire usage pour réfléchir sur les besoins futurs du Canton. [...] André Gavillet était un vrai fédéraliste, pas un fédéraliste d'occasion quand cela servait ses plans, mais un fédéraliste d'instinct et de conviction. Il a par exemple fortement combattu le projet furlérien de police fédérale de sécurité.»

A l'heure du grand départ, les «DPéistes» peuvent être fiers d'avoir compté dans leurs rangs un homme de cette trempe.

Jean-Philippe Chenaux

«Ruth Dreifuss et *DP*» 31 octobre 1963; «Carte de visite: Les paris de *DP* – Dix-huit ans de signatures», *DP*, 24 septembre 1981; J.-Ph. Chenaux, *La presse d'opinion en Suisse romande, ou la bataille des idées*, 1986; André Gavillet, «Les débuts de *DP*», *DP*, 22 décembre 2006; Jean-François Cavin, «† André Gavillet», *La Nation*, 25 juillet 2014.

Il faut reparler des Goûts Réunis

C'est à cette enseigne que se donnent depuis nombre d'années des concerts de musique ancienne, aujourd'hui en l'église de Villamont, autrefois à Saint-Laurent, généralement le samedi à 18h30. Si nous en parlons ici, c'est que le caractère spécifique des *Goûts Réunis*, c'est d'abord une haute exigence de qualité, non seulement dans le choix des artistes, mais aussi dans celui des compositeurs, même s'ils sont souvent complètement inconnus; ce fut le cas le 5 juin avec les *Voces Suaves*, dans des musiques inspirées par la *Divine Comédie*. Qui connaît Luzzasco Luzzaschi, Stefano Bernardi, Jacques Arcadelt... et tant d'autres, nés au début ou au milieu du XVI^e siècle, et qui furent célèbres en leur temps, de Naples à Varsovie, de Ferrare à Namur, de Paris à Florence? Ils ont laissé des œuvres raffinées, originales, extrêmement séduisantes à l'oreille, et que l'on redécouvre aujourd'hui grâce à des artistes – que l'on devrait qualifier d'archéoartistes – dont on se demande comment ils ont réussi non seulement à découvrir, mais à déchiffrer des manuscrits pour nous illisibles!

Comment se fait-il donc que les foules se précipitent pour admirer une rétrospective de van Eyck, ou les fresques d'un Giotto par exemple, mais que les œuvres tout aussi géniales des musiciens du même temps ne recueillent que l'attention d'un public clairsemé? A notre sens, l'église de

Villamont devrait attirer autant de centaines d'amateurs que la salle Métropole pour les concerts de l'OSR!

Certes, les chefs-d'œuvre, toutes disciplines réunies, ne nous parlent pas de la même manière. L'engouement moderne pour Brahms postule un grand orchestre, donc une grande salle, donc un vaste public... tandis que les *Madrigali spirituali a cinque voci* de Luca Marenzio (1553-1599), œuvre admirable et presque oubliée, ne s'entendent que dans un espace restreint. C'est un mystère.

Il reste que des funérailles grandioses rendirent hommage à Claudio Monteverdi le 29 novembre 1643, en la Basilique Saint-Marc à Venise. Les *Voces Suaves* ont interprété à Villamont, d'une manière irréprochable, le 5 juin 2021, le *Sanctus* de sa messe «*In illo tempore*». Magnifique. Pour autant, il ne nous a pas paru que son génie surpassât celui de certains de ses contemporains méconnus, comme Claudio Merulo ou Asprilio Pacelli.

On se console comme on peut de cet oubli, en jetant un regard désabusé sur les innombrables anthologies qui tentent en vain de ressusciter les poètes disparus dont quelques perles aussi n'ont pas échappé aux chercheurs, mais bien, grâce à eux, au massacre du temps.

Daniel Laufer

La musique revient, mais Weilerstein s'en va

Les Amis de l'OCL ont eu le privilège d'assister, fin juin, au concert d'adieu de M. Joshua Weilerstein, que les mesures sanitaires interdisaient d'ouvrir au grand public. C'était un bonheur de retrouver notre orchestre, plus en forme que jamais malgré de longs mois de confinement, et de retrouver le concert. Car le *streaming*, c'est pas mal; le disque, c'est bien; *Mezzo*, on aime. Mais le concert, c'est autre chose: moment unique, heure de communion.

M. Weilerstein a superbement dirigé les *Danses de Galanta*, dans une version inhabituelle: les thèmes du folklore

utilisés par Kodály étaient d'abord présentés par un quintette qu'on aurait dit droit venu de la Slovaquie profonde; puis la *Première symphonie* de Brahms: une interprétation vibrante et enflammée. L'orchestre, renforcé aux cordes, valait les meilleures phalanges des grandes capitales. Le chef, d'un geste souple et précis, épouse les inflexions des phrases musicales et donne l'élan qui fait avancer le discours, sans perdre de vue l'architecture d'ensemble. On se réjouit de le retrouver comme invité et on ne doute pas qu'il poursuive une carrière prestigieuse.

J.-F. C.

Le citoyen lambda et le mariage pour tous

Nous voterons le 26 septembre prochain sur la modification du Code civil instituant le mariage entre personnes de même sexe. Avec cette question particulière, c'est, une fois de plus, celle de l'évolution générale du mariage qui est posée. La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter s'est ralliée à l'idée que chaque citoyen doit être libre de vivre sa vie individuelle et familiale comme il l'entend. Autrement dit, le mariage est l'expression d'un droit individuel et le rôle de l'Etat n'est que de fournir au citoyen une structure juridique qui lui permette de réaliser ce droit, quelles que soient ses orientations sexuelles.

Dans une optique traditionnelle, au contraire, l'institution du mariage est une pièce maîtresse de l'ordre social. Elle le structure en communauté de familles, offre le cadre le plus adéquat à son renouvellement et transmet aux jeunes générations les usages propres à la communauté politique. Axé sur la maternité, le mariage répartit les rôles des époux de telle sorte que chacun puisse y jouer le sien : la femme, centre de la famille et garante de sa cohésion, l'homme, représentant, défendant au besoin, la famille face à l'extérieur, poussant, le moment venu, les enfants hors du nid. Ce modèle de mariage se réfère à la fois à la tradition, qui stabilise la société dans le temps, à la

nature humaine, inchangée depuis que le monde existe, et aux textes sacrés, qui le pourvoient d'une portée symbolique universelle. Il exprime la soumission à la fois spontanée et organisée de la société à des réalités naturelles et surnaturelles qui la dépassent.

Il s'agit là, faut-il le dire, d'un modèle et non d'une description de la réalité. La réalité vivante est beaucoup plus complexe, plus mystérieuse et insaisissable, souvent aussi plus bancal, racornie et décevante. La société n'en a pas moins besoin d'un modèle, formulé en termes de perfection, qui fournisse une perspective commune à l'ensemble de sa population.

Ce modèle est encore bien vivant. Il est même difficile, tant il est naturel, de ne pas s'y conformer, au moins un peu. Il tend néanmoins à s'écraser devant un autre modèle. Celui-ci n'est plus fondé sur les exigences de la nature, ni sur la continuité de la lignée familiale, ni sur les nécessités de l'ordre social, ni sur une symbolique religieuse, mais sur les droits individuels et la volonté du législateur. En d'autres termes, il se suffit à lui-même. De public, le mariage devient privé. Il n'est plus hiérarchique, mais égalitaire : le rôle des conjoints y est

indifférencié. Seule la maternité impose une distinction entre les époux, aussi brève que possible, et que le congé paternel tend à réduire encore.

Le « mariage pour tous » n'est qu'une étape de ce changement de modèle, dont on pourrait dire qu'il a commencé à se développer dans les années 1980, avec la révision du droit de la famille et la suppression de son chef, avec aussi les

L'obscur et culpabilisant sentiment de trahir quelque chose d'essentiel.

nombreux compléments égalitaires qu'on n'a cessé d'y apporter. Il a continué avec, en 2005, la loi sur le partenariat enregistré. Il continue aujourd'hui avec le mariage pour tous. Cette dernière étape frappe particulièrement notre sens de la logique et de la convenance, en ce qu'elle étend la définition du mariage à une relation naturellement stérile.

D'ailleurs, est-il juste de parler de « modèle » ? Un modèle se caractérise par sa stabilité dans le temps et sa généralité dans l'application. Or, le nouveau « modèle » ne cesse de changer et d'appeler à de nouveaux changements de forme et de bénéficiaires. En réalité, pour le moment, on n'assiste pas à l'émergence d'un nouveau modèle, seulement à la destruction de l'ancien.

Le partenariat enregistré a passé parce qu'on disait : « Le partenariat, oui, l'adoption, jamais. » Les mêmes disent aujourd'hui : « L'adoption, oui, la procréation médicalement assistée,

encore oui, la gestation pour autrui et la mère porteuse, jamais ! » Mais si la loi passe cet automne, rien n'empêchera les couples mâles d'invoquer l'égalité pour revendiquer leur droit d'avoir eux aussi des enfants. Et l'officialité finira par se rallier. C'est la prochaine étape.

Le citoyen lambda, normalement conservateur, est mal à l'aise. Un sentiment diffus l'incite à refuser, mais il n'arrive pas à le formuler clairement. C'est que ce sentiment sourd des couches les plus profondes et anciennes de son éducation. Il renvoie à l'image du couple donnée dès sa naissance par ses parents et dont il a retrouvé l'écho tout au long de sa vie, dans les contes pour enfants, dans le catéchisme, dans les romans, dans les représentations picturales, dans les cours d'histoire, dans les autres familles. C'est cette image persistante, évidence première sur laquelle il a bâti sa représentation de la famille et de la société humaine, qui l'incite obscurément à refuser l'image inappropriée du couple unisexe.

Mais il sait que cette image est sans poids dans un débat où tout opposant est d'emblée attaqué pour « homophobie », terme connoté qui appelle de lourdes condamnations morales, notamment sur les réseaux sociaux. Alors, craignant de perdre sa réputation pour rien, sans la moindre chance d'être compris, ou même écouté, le citoyen lambda se tait, avec l'obscur et culpabilisant sentiment de trahir, en lui, quelque chose d'essentiel.

Olivier Delacrétaz

Les clés du château sont à vous !

Situé au Milieu-du-Monde, le château de La Sarraz domine le passage resserré entre le Jura et le Mormont, là où les eaux se partagent, celles du Nozon se dirigeant vers la mer du Nord et celles de la Venoge vers la Méditerranée. Edifié dès 1049, se développant petit à petit d'un château fort en une demeure seigneuriale, il a résisté à toutes les vicissitudes du temps et des siècles.

Pour qui est allé ces dernières années au musée du château de La Sarraz, l'ambiance n'était pas franchement à la rigolade. Les soucis financiers n'aidant pas, la fondation n'a pas eu d'autres choix que de le fermer pour un temps. Mais au lieu de tirer la prise, un énorme travail a été effectué pour sauver ce qui pouvait l'être et mettre à nouveau en vitrine aussi bien son histoire que ses collections.

Le défi était de renouveler son exposition afin de faire revenir les visiteurs. L'obligation d'une visite guidée était totalement obsolète. Le public actuel veut visiter seul, prendre le temps dont il a envie, écouter des commentaires quand il veut et où il veut. Il veut toucher, participer, la visite se doit d'être interactive.

Une fois la noble bâtisse sauvée par la commune de La Sarraz, l'Etat de Vaud et la Loterie Romande, le conseil de Fondation a confié les clés de la refonte au muséographe Vincent Jaton ainsi qu'au scénographe Laurent Clément et au graphiste Blaise Magnenat. Après deux ans et demi de travaux, le musée a rouvert ses portes samedi 24 avril dernier.

La volonté des concepteurs a été d'ouvrir le château à tous (en particulier le jeune public et les familles) et de donner aux visiteurs « les clés du château ». La visite est donc immersive, interactive et surprenante, et ce, pour la première fois, en français, en allemand et en anglais,

avec un parcours proposant douze salles réaménagées selon une thématique repensée. La visite se fait en compagnie de cinq personnages emblématiques de l'histoire du château, qui interviennent sous la forme de tableaux vivants et parlent de leurs époques respectives.

Le château de La Sarraz possède des collections de mobilier et de peintures parmi les plus belles de Suisse. Elle s'exprime en ses centaines de portraits et tableaux, son mobilier et ses objets d'arts sauvés des avatars, sa bibliothèque aux 3000 volumes (dont un exemplaire de l'Encyclopédie d'Yverdon de F. B. de Félice) et son *Livre d'Heures de Jehan de Gingins* datant de 1420.

Contrairement à la plupart des autres châteaux suisses, celui de La Sarraz a toujours été la résidence des barons. Pendant plus de neuf siècles, il est resté aux mains de cinq nobles familles vaudoises (Grandson-La Sarraz, Montferrand-La Sarraz, Mangerot, de Gingins et de Mandrot), qui se sont transmis le domaine de génération en génération par héritage ou par mariage, et ce jusqu'à la mort d'Hélène de Mandrot en 1948, la dernière châtelaine. Celle qui a placé le château comme centre du monde « moderne ». Ses activités comprenaient l'accueil d'artistes et l'organisation de plusieurs congrès d'importance internationale, tel le premier CIAM (*Congrès international d'architecture moderne*) en 1928 auquel participa entre autres Le Corbusier, ou encore, en 1929, le Congrès du cinéma indépendant avec la présence de Sergueï Eisenstein.

On se prend à rêver d'attirer enfin un public plus large. Un château qui porte le label du Patrimoine européen, à choyer et à soutenir après sa cure de jouvence !

Jean François Tosetti

† Le pasteur Daniel Guex 1948-2021

Fils de pasteur, Daniel Guex a vécu sa jeunesse dans les différentes cures occupées par ses parents. Devenu pasteur à son tour, il exerça son ministère à Rossinière, Vallorbe, Champvent et Granges-Marnand. C'est dire qu'il connaissait bien notre Canton et qu'il l'aimait profondément. Il portait même le plus grand intérêt à la langue parlée autrefois dans nos campagnes.

Il a également exercé le ministère à l'Armée, comme aumônier, à Crêt-Bérard, pendant plus de dix ans, comme accompagnateur des retraités d'enfants, puis plus ponctuellement auprès des sœurs de Saint-Loup et de la Fraternité œcuménique de Romainmôtier, à Crêt-Bérard et à Saint-Jean de Cour à Lausanne pour le culte dominical. Pilier du mouvement Eglise et Liturgie, il était poète des Communautés de Grandchamp et de Taizé. Notre journal ne saurait oublier sa disponibilité pour accompagner les camps de Valeyres comme pour les offices de Moudon et de Blonay.

Ces dernières années, il joua un rôle important dans nos camps de Valeyres. Chaque matin, levé avant les autres, il se promenait dans le jardin, suçotant sa pipe en silence. D'un abord doux et paisible, n'élevant jamais la voix, il étonnait toujours les jeunes participants par la netteté et la fermeté de ses propos.

Pendant son ministère dans ses deux dernières paroisses, il lutta contre un cancer qui lui valut d'être, à plusieurs

reprises, aux portes de la mort. Ses médecins et chirurgiens se montraient pessimistes. Très lucide, il leur faisait confiance, mais il mettait tout son espoir dans le Dieu qu'il aimait. Pendant toutes ces années, il put compter sur son épouse, elle aussi fille de pasteur, qui l'épaula avec un beau courage.

Daniel Guex était un homme de prière et de méditation. Tout au long de sa vie, il a prié l'Office divin, qu'il aimait à dire et chanter dans une église. A sa retraite, il vint vivre dans la vieille ferme de ses ancêtres à Vers-chez-les-Blanc. Par bonheur, la chapelle du village se trouvait à un jet de pierre de sa maison. Chaque matin, il s'y rendait fidèlement pour y célébrer l'office. Le faire-part de son décès s'ouvre par ce beau texte : « Que toute ma vie soit un chant au Seigneur, un hymne à mon Dieu ! »

A tous les siens, en particulier à son épouse et à ses enfants Sophie, Nicolas et Antoine, nous disons notre plus vive sympathie. Nous n'oublierons pas celui qui vient de nous quitter.

Jean-Pierre Tuscher

Carnet noir

Notre ami et collaborateur Philippe Chabloz a eu le chagrin, le 14 juin dernier, de perdre sa mère, Mme Maddy Chabloz, née Lenoir. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Réd.

Il est urgent de réfléchir

Malgré l'urgence invoquée face au changement climatique, qui avait convaincu les grandes entreprises autour d'EconomieSuisse et le PLR de soutenir une loi sur le CO₂ étatisée et taxative, une petite moitié des votants, représentant à peine plus de 30% du corps électoral, a refusé de se laisser mettre sous pression face à 29%, et ceci devant l'indifférence de 40% des citoyens.

La dramatisation des enjeux est une tentation constante des campagnes de vote. Elle ne favorise pas la réflexion, ni le compromis.

Pourtant, la nécessité de prendre soin de notre environnement et de gérer nos

ressources de manière durable est acceptée par (presque) tous. Il devrait donc être possible de dégager des mesures concrètes rassembleuses.

Premièrement, il convient de relever les efforts et les progrès importants qui ont été faits ces dernières années dans beaucoup de domaines: par exemple, l'efficacité énergétique des nouvelles voitures, des nouveaux appareils ménagers comme des nouveaux bâtiments mis sur le marché n'a cessé de s'améliorer, en tout cas en Suisse. L'innovation est une source gigantesque d'économie d'énergie et de durabilité. Elle doit être résolument soutenue au sein de nos hautes écoles comme dans nos entreprises.

Si le politicien démiurge peut vouloir changer la société plus rapidement par la contrainte légale ou fiscale, seule la force

de conviction cohérente et constante agit en profondeur. Ainsi, la durabilité est en train de s'imposer comme un élément essentiel dans le domaine financier, qui n'est pourtant pas réputé pour son goût du bien commun.

Il ne se construit plus de nouvel immeuble qui n'intègre pas au moins quelque panneau solaire, pompe à chaleur ou réseau local d'électricité, sans compter son isolation presque hermétique. L'évolution est plus ardue pour les bâtiments existants à cause du coût et de

Seules les mesures concrètes rassembleuses sont durables.

la relative inefficacité des rénovations énergétiques ainsi que des contraintes patrimoniales. Des

réflexions sont nécessaires tant sur l'adaptation du droit du bail pour permettre au propriétaire de rentabiliser ses investissements énergétiques, que sur la pesée d'intérêt entre conservation du patrimoine et droits des voisins, d'une part, besoin de densification et de remplacement d'un parc immobilier construit à une époque où l'énergie se consommait sans limite, d'autre part.

À côté des industries et des bâtiments, la mobilité est une source importante de consommation des ressources. L'opposition idéologique entre transports publics et automobile stérilise les évolutions. L'utilisateur cherche pourtant principalement le moyen le plus pratique, rapide et confortable de se déplacer. Les investissements dans le réseau de transports publics partout où la

densité de population est forte ne sont pourtant encore que timides. Les offres de parkings-relais et d'interopérabilité entre modes de transports individuels et publics doivent être développées et coordonnées.

Mentionnons encore l'extraordinaire gaspillage d'énergie que constitue le transport de biens de consommation comme de denrées alimentaires autour de la planète. Au nom d'une politique de production locale industrielle et agricole, les droits de douane et les quotas d'importation ne devraient plus être des tabous.

Il serait encore possible d'évoquer la production de tant d'objets

et d'habits de piètre qualité, dont la durée de vie dépasse rarement une ou deux utilisations; ou encore l'économie d'une aide au développement tournée vers la gestion des déchets et l'efficacité énergétique dans les pays en voie de développement, gros pollueurs mondiaux.

Ces mesures ne sont peut-être pas suffisamment radicales ni pour les prophètes de l'apocalypse climatique, ni pour les élus avides de slogans exorbitants et racoleurs. Ce sont pourtant des mesures pragmatiques, utiles à la nature comme à la société. Elles sont donc réellement durables.

Olivier Klunge

Zurich défend le fédéralisme

La crise sanitaire a donné lieu à de nombreux commentaires sentencieusement critiques sur le fédéralisme: trop lent, trop compliqué, pas assez efficace, etc. Quelques voix à contre-courant se sont heureusement démarquées de ce discours dominant. Parmi celles-ci, on peut désormais retenir celle des autorités zurichoises – tant cantonales que communales.

La présidente du gouvernement, la socialiste Jacqueline Fehr, s'est en effet exprimée devant les médias¹ pour défendre le système institutionnel helvétique: *la Suisse, a-t-elle déclaré, doit son succès précisément à ses structures de décision décentralisées et à la proximité avec la population. [...] L'avantage d'une petite taille est qu'on peut se permettre d'échouer; il est préférable qu'un échec se produise sur un territoire réduit.*

Son collègue en charge des finances, l'UDC Ernst Stocker a renchéri: *les*

appels à la centralisation dénotent un manque de réflexion. Le fédéralisme consiste à chercher, expérimenter, comparer, évaluer, apprendre les uns des autres, se parler et se respecter.

Selon Jörg Kündig, président de l'association des conseils communaux zurichoises, *les communes se profilent souvent comme des solutions aux problèmes; celles-ci sont proches de la population, compétentes et capables de prendre des décisions.*

Cette vision concrète et positive des institutions suisses tranche agréablement avec les théories abstraites qui ne cessent de prôner la centralisation.

P.-G. B.

¹ Ces propos ont été rapportés par plusieurs titres de la presse alémanique. Nous les avons lus dans le magazine en ligne *Nau.ch*, en date du 17 juin.

Occident express 85

Il fait froid et gris dehors, alors je coupe du bois. Et puis je houspille mon fils pour qu'il vienne m'aider à ramasser les bûches et les ranger sous l'abri. On fait ce qu'on nous a appris à faire. Quand j'avais treize ans, mon propre père me houspillait pour tailler les haies et tondre le jardin, et ma mère me faisait dresser la table et ranger ma chambre. Je trouvais cela normal, je crois, comme mon fils aujourd'hui qui râle un peu mais s'exécute. En Serbie, cela n'est pas dans les mœurs. Ici les enfants ne sont pas seulement protégés et choyés, ils sont totalement coupés de la vie adulte. Il y a des raisons anthropologiques à cela. On est dans une société patriarcale, dans laquelle tout est (était, mais ces formes subsistent longtemps) décidé par le chef de famille. Personne à part lui n'a droit de cité, ni les femmes, ni les autres mâles adultes. Ainsi les enfants sont-ils cantonnés à tout ce qui n'a aucune importance ni aucune utilité. Et le chef de famille ne transmet son pouvoir qu'après sa mort, privant ainsi son successeur de toute forme de transition ordonnée. Cette organisation, où seule la mort du chef permet le renouvellement, n'est probablement pas sans lien avec le taux alarmant d'assassinats politiques qui ont handicapé ce pays depuis deux

siècles, la dernière fois en 2003. A ces causes internes il faut ajouter des causes externes, à commencer par le communisme qui, d'un seul coup, a arraché une région tout entière à ses racines et ses traditions. La famille patriarcale vit de la terre, en groupe de familles où chacun a son rôle et son utilité. Tout ce qu'on n'apprenait pas formellement des aînés, on pouvait à tout le moins l'observer tant que grand-père et grand-mère vivaient dans la même maison. En quelques années, les communistes ont jeté des millions d'êtres vers les villes et dans des usines, un exercice probablement nécessaire à la longue, mais infiniment trop rapide et brutal. Cette rupture de la continuité, exigée par l'édification de l'Homme nouveau, a été d'autant plus terrible qu'elle a été voulue, presque sadique dans sa décision d'anéantir des pans entiers de la société. A bien y regarder toutefois, la Serbie a peut-être, bien malgré elle, pris de l'avance dans un exercice désormais globalisé. Il semble que nous soyons, nous aussi, occupés à édifier un Homme nouveau en brisant volontairement toute continuité avec notre passé. Nous affirmons que la nation est une relique d'un autre âge, que ce qu'on est ou prétend être vaut mieux que ce qu'on fait, que nos traditions sont barbares, que nos héros n'étaient que des coquins. Aussi sains que puissent être certains aspects de cet effort critique, ma vie en Serbie m'a rendu sensible, non pas à la valeur intrinsèque du passé, mais à la vertu de la transition en bon ordre, d'un régime à un autre, d'une époque à une autre, d'un père à son fils.

Carnet rose

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, le 16 juin 2021 à Morges, de Tybalt Monnier, fils de notre collaboratrice Charlotte Monnier. Nous lui souhaitons une belle et longue vie.

Réd.

David Laufer

Lettre aux lecteurs qui se désabonnent ou sont tentés de le faire

Les bonnes raisons d'être abonné à *La Nation* sont nombreuses, diverses et déjà évoquées: l'amour du Pays, de ses institutions, de ses paysages; la volonté de maintenir un peu d'indépendance dans le cadre de la Confédération, etc. Malheureusement, il arrive aussi que quelque lecteur courroucé par tel article, telle prise de position, y trouve justification à se désabonner. *La Nation* est un journal d'opinion et, en tant que tel, n'a pas pour vocation première d'être le miroir fidèle de celles de ses lecteurs, mais d'offrir une argumentation étayée, nuancée, si possible convaincante. Comme toute argumentation, elle est sujette à controverse. Au sein même de la rédaction, il nous arrive d'être en désaccord. Cela ne nous a jamais conduits au divorce. Le désabonnement n'est pas une bonne réponse à une divergence d'opinion. Nous nous permettons d'emprunter cette formule à l'excellent mensuel *Causeur*: «Surtout si vous n'êtes pas d'accord.»

A la page 2 de ce numéro, vous trouvez un hommage à *Domaine Public*, autre publication d'opinion dont nous déplorons la récente disparition.

Malgré une approche différente et souvent inconciliable des problèmes sociétaux, nous avons toujours salué la probité intellectuelle des rédacteurs. Voyez par exemple l'excellent article de Jean-Christophe Schwab dans l'avant-dernier numéro, «contre la récolte de signatures en ligne pour l'exercice des droits populaires»¹. Nous avons apprécié *Domaine Public*, justement parce que «nous n'étions pas toujours d'accord». Il nous déplaît de ne plus avoir en face cet adversaire loyal.

La Nation a aujourd'hui nonante ans. Le bulletin de versement encarté est destiné à vous permettre de régler votre abonnement 2021, si cela n'a pas été fait en décembre dernier. Vous pouvez aussi vous en servir pour offrir un abonnement à une connaissance, ou simplement faire un don, tout geste bienvenu pour que nous atteignions les cent ans en 2031. Il n'y a qu'une raison de se désabonner à *La Nation*: c'est d'être mort. Physiquement ou intellectuellement.

Rédaction

¹ *Démocratie du clic et dérapage menace*, DP 2330, 10 juin 2021